



## Assainissement trop cher revolte des habitants

Par **AUZIAS**, le **10/12/2010** à **20:17**

Bonjour,

nous sommes un village de 500 habitants on as eu la surprise de recevoir 96 euro de forfait car les compteurs seront mis en janvier plus 122 euro calculée sur 2 personnes pour l'assainissement comment calcul t'il leur cout et on conteste tous car une personne seul dans une villa qui arrose toute la journée paye moins cher comment peut on contestée alors toute les années on va payé un truc que l'on a pas des personnes son 3 paye comme ceux qui son 4 car sur la facture il note plus 2 personnes a chaque fois ma voisine plus 2 moins chere 218 euro de facture ils sont 2. MOI ON EST 4 250 EURO MON AUTRE VOISIN IL SONT 3 ILS PAYES COMME MOI DU N4IMPORTE QUOI

Par **mimi493**, le **10/12/2010** à **20:35**

Votre message est assez confus.

Commencez par aller en mairie, puisque c'est le conseil municipal qui décide du montant et vous pouvez y consulter la tarification